

Il fit beaucoup pour l'avancement et le progrès de Toronto et du Canada, et prétendit toujours vouloir maintenir les liens qui nous unissent à la Grande-Bretagne.

Ceux qui le connaissaient le mieux reconnaissaient en lui un noble Breton. Bien qu'il préconisât fortement l'importance de l'indépendance absolue du Canada dans l'administration de ses affaires, il insistait également sur le devoir qui incombait au Canada de maintenir des relations avec la Grande-Bretagne et de coopérer pour faire tout ce qui est nécessaire pour le maintien de la suprématie de l'Empire britannique. Il était un champion libéral de tout ce qui devait être fait pour le soutien de ceux qui étaient dans le besoin. Il était un époux et un père affectueux et un ami sympathique, un bon citoyen, un politicien consciencieux, tolérant vis-à-vis de ceux qui différaient d'opinion avec lui, et, il énonçait clairement et vigoureusement ses propres convictions. Le pays, qu'il aimait tant, le Sénat, dont il était si justement fier d'être un membre, la ville où il résidait depuis environ 60 ans, la société où il vivait, ont perdu un sage et habile conseiller; et, s'il m'est permis de mêler mon nom à ceux qui le connaissaient le mieux, je dirai que j'ai perdu un fidèle et bon ami. Il était un des membres les plus hautement estimés et les plus influents de cette Chambre, dans laquelle il donna toute son attention aux choses qui nous étaient soumises avec tout le soin dû à la responsabilité des devoirs que nous devons remplir ici.

La longue et utile vie du sénateur Jaffray est maintenant terminée; mais l'ardent dévouement qu'il montra dans tout ce qu'il entreprit restera pour nous encourager à remplir fidèlement nos devoirs ici.

Je me joins aussi à ceux de l'autre côté de cette Chambre pour déplorer la perte qu'a fait subir la mort de notre ami si hautement distingué le sénateur Kirchhoffer, et j'approuve de tout mon cœur ce qui a été dit à son sujet. C'était le type du gentilhomme irlandais et du brave citoyen canadien. C'était un membre utile au Sénat, et il prenait une part importante dans le travail du comité des divorces depuis plusieurs années. Ses manières affables et engageantes avaient su lui attirer de nombreux amis qui pleurent maintenant sa perte, et j'offre ma plus chaleureuse sympathie à Mme Kirchhoffer et à la famille qui lui survit.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à lundi, le 1er mars, à 8 heures p.m.

L'hon. M. KERR.

SENAT.

Séance du lundi, 1er mars 1915.

Présidence de l'honorable PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à trois heures p. m.

Prière et affaires courantes.

CONTAMINATION DES EAUX NAVIGABLES—BILL.

DEUXIEME LECTURE.

L'honorable M. BELCOURT: Je propose la deuxième lecture du bill (B) intitulé: "Loi concernant la contamination des eaux navigables."

—La Chambre ne s'attend pas sans doute à de nouvelles explications de ma part sur le présent bill. Pendant trois sessions consécutives, cette proposition de loi a été discutée par le Sénat, et, à chacune d'elles, ce dernier l'a adoptée unanimement. Les événements ont démontré, selon moi, la nécessité et l'urgence de cette loi. Chacun de nous reconnaît que le Sénat n'a jamais adopté un bill plus opportun, ou plus judicieux que ne l'est le présent bill. Comme le vieux vin, cette proposition de loi s'améliore en vieillissant.

La motion est adoptée et le bill lu une deuxième fois.

L'honorable M. BELCOURT: Je propose que le bill soit renvoyé au comité de l'hygiène publique.

L'honorable M. CASGRAIN: A mon avis, tous les bills d'intérêt public devraient être renvoyés au comité général de la Chambre.

L'honorable M. POWER: Je ne vois pas pourquoi l'honorable sénateur chargé du présent bill, ne serait pas libre de choisir son comité. Une proposition de loi de cette nature, soulevant certaines questions de détail très importantes, peut être mieux étudiée par un petit comité spécial que par le comité général de la Chambre.

L'honorable M. DANDURAND: Le présent bill n'est-il qu'une reproduction de celui présenté, l'année dernière?

L'honorable M. BELCOURT: C'est le même bill.

L'honorable M. CASGRAIN: C'est un bill essentiellement d'intérêt public, et il devrait être discuté en comité général de la Chambre. La pratique suivie par le Sénat dans le passé a été de renvoyer des bills similaires à celui-ci au comité général de la